

Bref aperçu

Date de création du fonds : Catégories G, H : Juillet 2010

Gestionnaire de portefeuille : Placements Empire Vie Inc. **Valeur totale du fonds :** 519,4 M\$ **Rotation du portefeuille :** s. o.

CATÉGORIE	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
G	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,64	12,95 \$	31 378 290

Si vous déposez la somme de 250 000 \$ ou plus, certains frais pourraient être inférieurs. Discutez-en avec votre conseiller ou consultez la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

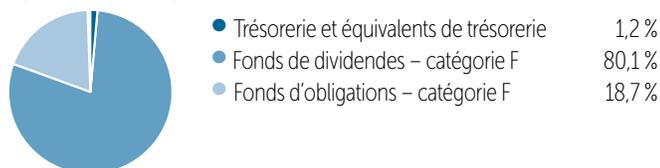
Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % dans le Fonds de dividendes et de 20 % dans le Fonds d'obligations.

PRINCIPAUX PLACEMENTS [†]	%
Fonds de dividendes – catégorie F	80,1
Fonds d'obligations – catégorie F	18,7
Total	98,8

Nombre total de placements : 2

[†] En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

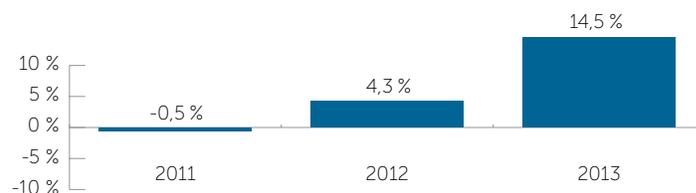
Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un titulaire de police qui a choisi d'investir dans la catégorie G du Fonds équilibré de dividendes.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 14 juillet 2010 détient 1 287,57 \$ le 31 décembre 2013. Ce montant correspond à une moyenne de 7,6 % par année.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait minimum (catégories G et H seulement). Veuillez consulter la brochure documentaire des fonds distincts Catégorie de l'Empire Vie pour obtenir plus de détails.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

1. Frais d'acquisition

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi.Le montant des ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.
Frais de sortie Frais de vente différés (FVD)	Si vous vendez dans les délais suivants : % moins de 1 an 5,0 moins de 2 ans 4,0 moins de 3 ans 3,0 moins de 4 ans 2,0 moins de 5 ans 1,0 après 5 ans 0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Tous FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie. <ul style="list-style-type: none">Les FVD sont déduits du montant vendu.Selon le contrat et la catégorie de fonds que vous choisissez, vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans FVD.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais d'acquisition ni de FVD. Le calendrier des FVD est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.
Frais de sortie Frais modiques (FVD)	Si vous vendez dans les délais suivants : % moins de 1 an 2,0 moins de 2 ans 1,0 après 2 ans 0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission de 2,0 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Tous FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,0 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de service est payée par l'Empire Vie. Son taux dépend de la catégorie de fonds et de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisies.

3. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Garantie de retrait (Catégorie de l'Empire Vie, catégories G et H seulement)	Les frais annuels de Catégorie Plus sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds équilibré de dividendes est de 1,00 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant le placement dans ce fonds, mais il se peut que vous ayez aussi peu que deux jours ouvrables pour le faire. Veuillez consulter la page de présentation des aperçus des fonds qui fournit également les directives sur la façon d'obtenir plus d'information.

Cet aperçu du fonds est complet seulement si la page de présentation des aperçus des fonds lui est annexée.